



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

**France Relance**

Pau, le 17/12/2020

### Rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État

La liste des bâtiments publics de l'État qui pourront être rénovés thermiquement grâce aux investissements publics prévus dans le cadre de « France Relance » vient d'être rendue publique à l'occasion de la conférence nationale de l'immobilier stratégique, présidée par Jean-Castex, Premier ministre, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics.

Cette sélection s'inscrit dans un programme plus global de rénovation énergétique des bâtiments de l'État, de 4214 projets pour 2,7 milliards d'euros financé par le plan de relance du Gouvernement, et fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros.

Les dossiers retenus concernent un champ large de bâti : bâtiments de bureaux des services de l'État (ministères, préfectures), des bâtiments accueillant du public (commissariats, gendarmeries, centres des finances publiques...), des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche...), des bâtiments des CROUS (logement et restauration) ou encore des casernes, des locaux techniques. Autant de projets devant permettre d'améliorer la qualité d'accueil et de réception des usagers, comme les conditions de travail des agents de la fonction publique.

Compte tenu de l'intérêt porté aux appels à projet, le Gouvernement a opéré une sélection guidée par trois principes :

- efficacité écologique et économique de la relance ;
- soutien aux jeunes qui comptent parmi les populations les plus touchées par la crise et qui ont été amenés à faire de lourds efforts, notamment en période de confinement ;
- répartition dans toutes les régions métropolitaines et ultra-marines.

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, **337** bâtiments pourront être rénovés thermiquement pour un montant de **220 685 723 €**.

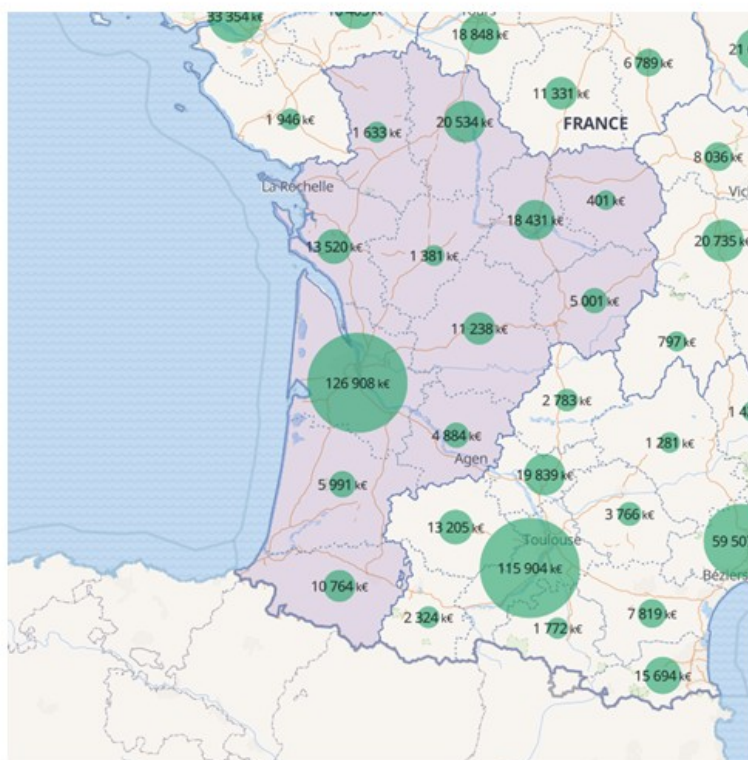
À l'échelon départemental, **41** projets ont été retenus pour un montant de **10 764 078 €**.

Plusieurs opérations importantes vont ainsi permettre la réhabilitation lourde de sites de l'État avec, à titre d'exemple :

- Université de Pau et des Pays de l'Adour – montant global de 3 484 773 € – Réhabilitation énergétique de l'Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée (IPRA), bâtiment vie étudiante
- CROUS Bordeaux – montant global de 1 613 000 € – Réhabilitation du restaurant universitaire et cafétéria CAPSUD
- Forces de sécurité – montant global de 1 201 749 € – Rénovation énergétique
- Cité administrative de Pau – montant global de 3 184 749 € – Rénovation environnementale

## Nouvelle-Aquitaine

Nombre de communes	Nombre de bâtiments en rénovation énergétique	Montant des opérations
<b>90</b>	<b>337</b>	<b>220 685 723 €</b>



### Cabinet du préfet Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)  
[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr) | [@prefet64](https://twitter.com/prefet64)